

Le 13 juin 2022

Mi-Plaine – Groupe Scolaire - compte-rendu ateliers de consultation

Mardi 31 mai 2022 – 17h45-20h15, dans la cour d'école

*Organisée par Ville de Meylan avec le support de SPL SAGES
Distribution d'un flyer avec les éléments clés de l'opération et les modalités d'information et d'expression*

Participants : 15 participants dont 5 parents d'élèves, habitants, association Vivre aux Aiguinards + 5 élus + 4 agents + SAGES

Objectifs

- Consulter les habitants sur le parvis des écoles, l'ouverture sur le parc, la mutualisation d'une salle
- Identifier et prioriser des propositions
- Identifier des points de vigilance et dissensus

1 - Déroulé

- Contexte, redimensionnement du projet, principes forts retenus, budget, grandes phases
- Visite des lieux
- Atelier : parvis, ouverture sur le parc, salle mutualisée
- Restitution en grand groupe

2 – Visite des lieux

Chaque participant a reçu un carnet présentant les éléments essentiels du projet de réhabilitation du groupe scolaire. Pour chaque sujet soumis à consultation, un descriptif des objectifs, des premiers éléments de proposition et un questionnement sont proposés (voir en annexe).

Après cette visite, deux tables sont organisées pour partager les avis et identifier les points de vigilance sur les trois sujets : parvis, ouverture sur le parc, salle mutualisée.

3 – Localisation et usages des parvis

Rôle d'un parvis

- Assurer une transition entre l'école et le parc/la rue
- Accueillir en sécurité les élèves et leurs accompagnateurs
- Attendre pour récupérer les enfants en favorisant la convivialité
- Garer en sécurité les vélos et trottinettes/draisiennes (à l'intérieur et à l'extérieur)

Besoins

- Un lieu spacieux, aéré, convivial et très visible depuis les espaces publics extérieurs, bien en amont de l'école
- A l'ombre d'arbres, avec plusieurs bancs facilitant la discussion (autour des arbres ?), la surveillance à distance des enfants
- Des espaces vélo intérieur et extérieur, éventuellement couverts
- Avec des arceaux à vélo (pour vélo de tous types) et garage à trottinettes
- Des jeux au sols, des jeux inter-âges, des hôtels à insectes
- Des espaces accessibles PMR et aux poussettes
- Des cheminements piétons avec marquages au sol facilement repérables par les enfants
- Des entrées sécurisées vis-à-vis des voitures et proches des deux écoles
- Un espace qui ne favorise pas l'attroupement de groupes en bande (risque de bagarres, jeux de ballon dangereux) ou l'arrivée de scooters
- Du mobilier urbain (bancs, arceaux, grillage) résistant aux dégradations

Propositions des participants

- Réaliser des aménagements qui mettent en évidence la transition parc/parvis
- Démolir la partie sanitaire pour clarifier l'espace de la cour et le rendre plus lisible
- Fermer le parvis pour que le périscolaire et scolaire bénéficient de la surface à l'intérieur de la cour
- Proposer des équipements solides et ludiques, des marquages au sol originaux
- Matérialiser les entrées par des « crayons » comme dans de nombreuses communes de la Métropole
- Favoriser le cheminement vers ce nouveau parvis depuis la rue des Aiguinards en ajoutant un cheminement au travers du plateau sportif actuel
- Penser le parking à l'intérieur pour les enfants et enseignants et à l'extérieur pour les parents et accompagnateurs
- S'assurer d'espaces larges pour garer des vélo-cargo ou vélo avec remorque
- Penser une dépose minute à certains horaires sur une petite partie du stade côté rue des Aiguinards.
- Mener des actions pédagogiques pour venir à pied à l'école est attendue,
- Ajouter un distributeur de sacs à déjections canines à proximité

Questionnement

- Un scénario avec un parvis plus central a-t-il été étudié ?
- Qu'est-il prévu pour le city-stade actuel, qui est un vrai lieu de vie ?
- Comment éviter de générer des nuisances et squats supplémentaires ?
- Quel stationnement sera disponible ?

Le public présent est plutôt en accord avec l'emplacement du parvis, à condition que des mesures soient prises pour ne pas augmenter la circulation sur la rue Le Poulet, que cela soit un lieu accessible pour le scolaire et périscolaire et que cela ne génère pas de nuisances supplémentaires.

4- Ouverture sur le parc

Un scénario est présenté, avec une surface de cour plus restreinte que l'actuelle. Cette proposition est un point de départ pour que chacun donne un avis. Ce n'est pas un scénario figé.

Commentaire des participants

- Ouvrir la cour sur le parc s'entend par certains participants en agrandissement de la cour actuelle (en intégrant la prairie dans la cour, sans clôtures), et non en diminution de la surface de la cour. La proposition n'est pas acceptée en l'état.
- Selon les parents, la prairie est beaucoup utilisée par les enseignants et le périscolaire
- La cour de la maternelle est petite : il serait intéressant que les petits puissent aussi avoir un périmètre agrandi.

- L'ouverture des cours d'école les WE et vacances ne doit pas concerner l'école maternelle. Des dérives ont été constatées, notamment car ce lieu est à l'abri des regards.
- La présence des tables de ping-pong n'est pas questionnée, les participants s'interrogent sur la réelle utilisation en dehors du scolaire et périscolaire.
- Les recoins actuels sont difficiles à surveiller
- La clôture de la passerelle actuelle n'est pas assez solide à certains endroits, elle est régulièrement abîmée. Il est nécessaire de réparer très vite après chaque problème constaté au risque de voir encore plus de dégradations.
- Le centre de loisirs devrait être prioritaire sur le public extérieur : la cour doit lui être réservée pendant les vacances.

Propositions des participants

- Remettre des jeux dans le parc
- Prévoir un terrain de basket avec un terrain adapté et des filets
- Garder une pente pour la pratique du vélo, trottinettes, skate
- Mettre une clôture doublée d'une haie pour limiter le contact avec l'extérieur, pour dissuader des entrées en dehors des heures autorisées, pour rendre plus solide la clôture
- Avoir une approche différenciée de la clôture côté rue (Aiguinards, le Poulet) et côté parc
- Ne pas faire d'aménagements qui pourront entraîner des dérives

Questionnement

- Les équipes enseignantes ont-elles été consultées sur cette proposition initiale ?
- Comment la commune va gérer le risque de présence de scooter dans l'école ?

Le public présent ne valide pas le scénario de surface de cour à partir duquel l'atelier a travaillé.

Concernant le principe d'ouverture sur le parc, les participants ne s'opposent pas à condition de maintenir ou d'améliorer la sécurité des enfants sur le temps scolaire ou périscolaire et que cela ne génère pas de nuisances supplémentaires.

4- Mutualisation d'une salle

Dans l'opération, il est proposé de mutualiser avec le public une salle de type du restaurant scolaire et de ne pas maintenir la mise à disposition de la salle audiovisuelle Mi-Plaine pour une utilisation de cette surface par l'école et le périscolaire.

Activités

- Envisageable : réunion d'associations
- Difficilement envisageable : AG de copropriétés, conférences, projections cinéma
- Essentiellement semaine en soirée ou après-midi, week-ends

Besoins

- 80 personnes environ
- Pour activités conviviales : réfrigérateur, réchauffage, point d'eau, petit matériel (cafetière ?), mobilier taille adulte
- Pour activités avec projection : mise à disposition d'un vidéo-projecteur, occultation
- Pour la partie extérieure : tables, chaises, ombrage
- Service de ménage
- Une superficie de même ordre de grandeur que la salle audiovisuelle Mi Plaine.

Points de vigilance

- L'insonorisation actuelle du restaurant scolaire peut compromettre certaines activités (chant, conférences, ...)
- La manipulation du mobilier et la nécessité d'une remise en place conforme aux besoins des services de restauration scolaire

Le principe de mutualisation d'une salle est accepté ; mais la salle proposée (le réfectoire actuel) ne semble pas répondre à toutes les activités qui se déroulent actuellement dans la salle audiovisuelle Mi-Plaine. Pour des activités nécessitant un certain formalisme (AG de copropriétés, conférences, ...), la configuration et l'acoustique de la salle de restauration scolaire ne conviendraient pas.

Le recensement des besoins et formats d'utilisation de la salle audio-visuelle Mi-Plaine est un préalable nécessaire pour aller plus loin.

Par ailleurs, les participants souhaitent savoir si les autres salles du quartier, notamment l'ancien restaurant scolaire, pourraient être améliorés (problème d'accessibilité). La mise à disposition élargie du Centre des Arts serait un plus.

5 – La suite du projet

Les remarques faites à cette occasion sur la taille de la cour d'école ou sur la salle mise à disposition viendront alimenter des scénarios dans la suite du projet.

Prochaine étape : lundi 27 juin, présentation en Conseil Municipal du 27 juin

- Du bilan de la première phase de concertation
- Du lancement des concours d'architecte pour le gymnase et le groupe scolaire
- Du lancement de la deuxième phase de concertation

Annexes



MEYLAN

Projet Mi-Plaine, quels sujets et souhaits abordés lors des ateliers participatifs ?

Après la réunion d'information du 18 mai dernier où l'équipe municipale a présenté le projet de la rénovation du quartier Mi-Plaine, c'est mardi soir que des ateliers participatifs étaient organisés autour des travaux concernant le groupe scolaire. Janig Mouro, chargée de mission citoyenneté, a animé ces échanges en présence de Dominique Pernot, élue de quartier et de Melvin Gibson, élu à la concertation.

Alors qu'une cinquantaine d'habitants ont assisté à la précédente réunion, seulement une petite dizaine s'est retrouvée dans la cour de l'école en cette fin de journée. Parvis de l'école, ouverture de la cour sur le parc et mutualisation d'une salle pour les activités des associations et des réunions de quartier étaient les sujets abordés lors de cette rencontre. Rendez-vous dont certains habitants souhaitaient faire remonter des remarques générales sur l'état du quartier. Chose dont ce n'était pas le lieu et qu'ils pourront faire lors de visites de quartier prochainement organisées.

Réfléchissant sur la localisation et les usages des parvis, c'est un accueil sécurisé qui a été privilégié. Espaces visibles et lisibles, les participants ont souhaité que dans ses aménagements, les parvis s'imposent comme des lieux de transitions entre l'extérieur et l'école. Véritable lieu de rencontre et proches des habitations, ces derniers ne devront pas encourager des regroupements



Dans le projet de rénovation du groupe scolaire, l'objectif est de créer des parvis sécurisés et éloignés de la rue des Aiguinards.



Janig Mouro, chargée de mission citoyenneté, a animé ces échanges en présence de Dominique Pernot, élue de quartier, de Melvin Gibson, élu à la concertation et d'assistants maîtrise d'ouvrage du groupe Sages.

bruyants.

Afin de favoriser la continuité entre le parc et la cour, la diminution de la taille de cette dernière est un débat animé de cette concertation. Dans les grandes lignes, c'est encore une fois les nuisances sonores tels les scooters qui sont à éviter tout en préservant la cour avec ses jeux et une grande part de végétalisation.

Concernant la mutualisation d'une salle, celle du ré-

fectoire ne semble pas adaptée aux assemblées générales des copropriétés qui se déroulent dans la salle audiovisuelle Mi-Plaine. Pourtant, l'existence de cette dernière était questionnée puisque le projet comprend la création de 6 classes supplémentaires donc une autre solution devra être envisagée. Les éléments de cette concertation seront présentés lors du conseil municipal du 27 juin.

Antoine GIRARDIER



Ateliers participatifs du 31 mai 2022

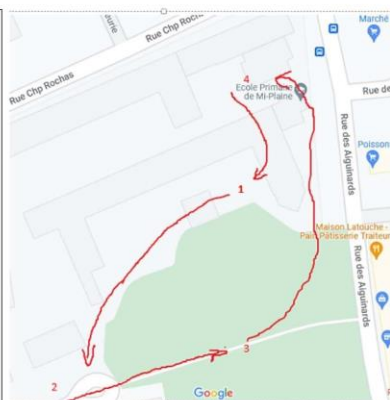
Groupe Scolaire Mi-Plaine

Projet global

Le projet porté par la collectivité porte sur la réhabilitation des écoles maternelle et élémentaire de Mi-Plaine, la réhabilitation thermique du gymnase des Aiguinards et la valorisation du parc des Aiguinards.

Aujourd'hui, les ateliers de concertation portent sur le projet de l'école. Le projet de réhabilitation de l'école comprend les éléments suivants :

- La prise en compte de la hausse des effectifs :
 - 2 classes supplémentaires pour la maternelle soit 6 classes
 - 4 classes supplémentaires pour l'élémentaire soit 16 classes
- L'évolution des pratiques pédagogiques
- L'intégration du centre de loisirs 3- 6 ans
- La création d'espace de restauration extérieure
- La mutualisation d'un local avec les personnes extérieures
- L'ouverture de la cour élémentaire sur le parc
- La végétalisation des cours d'école
- Des espaces dédiés au périscolaire
- Des ateliers de musique et arts plastiques
- 1 atelier de cuisine pour la maternelle



Ateliers participatifs du 31 mai 2022

1-Localisation et usages des parvis

Objectifs :

*Créer des parvis sécurisés, éloignés de la rue des Aiguinards,
Créer un espace calme permettant aux accompagnants de pouvoir attendre avec des enfants en toute tranquillité.*

Volonté de créer un parvis en lien direct avec le parc.

Parvis actuels :

- Situés rue des Aiguinards, absence d'espaces abrités lors des jours de pluie
- Espace d'attente proche du trottoir

Futurs parvis :

- Donnant directement sur le parc
- Zone apaisée
- Accessible en vélo, trottinette et à pied
- Zone de jeu sécurisé pour que les accompagnants puissent discuter et/ ou profiter du parc
- Plus d'équipements : arceau vélo, stationnement trottinette
- S'insérer dans une ambiance ville-parc
- Volonté que les deux parvis soient à proximité pour faciliter la dépose des enfants

Selon vous, qu'est-ce qu'un parvis d'école ? et n'est pas ?

Que faut-il à proximité immédiate?

Point d'attention (ombre, signalétique, sols, ...)

Points de vigilance au regard du positionnement proposé

Vos notes

Ateliers participatifs du 31 mai 2022

2-Ouverture de la cour sur le parc

Objectif :

Conserver les usages existants, favoriser la continuité entre le parc et la cour (meilleure visibilité entre la cour et le parc).

Favoriser la mutualisation des espaces pour offrir plus d'espaces publics aux habitants de Meylan.

Cour élémentaire actuelle :

- Minéralisée
- 3 accès : depuis le parvis rue des Aiguinards, accès vers Poulet 1 et un accès depuis le city-stade
- Table de ping-pong

Future cour élémentaire :

- Végétalisation : herbe, pavés, espace permettant de pratique du vélo
- Jeux à définir
- Equipements sportifs (éventuellement)

Pourquoi ouvrir la cour sur le parc ?

Comment assurer la coexistence entre usages différents ?

Comment maintenir le niveau de propreté ?

Quels horaires d'accès et modalités de gestion ?

Répartition des aménagements entre parc et cour (jeux, fontaine à eau, bancs, table ping-pong, ...)

Comment accéder ? Avantage/inconvénient des différentes positions et matériaux du portail (aiguinards, central, le poulet)

Vos notes

Ateliers participatifs du 31 mai 2022

3-Mutualisation d'une salle

Objectif:

Conserver l'usage existant,

Permettre aux habitants d'avoir un espace pour réaliser des réunions de quartiers, des activités d'associations.

Espace mutualisé actuel :

- salle audiovisuelle de l'école élémentaire

Futur espace mutualisé :

- Salle à manger élémentaire : accessible depuis l'extérieur. Pas d'accès à l'office de restauration
- Espace de restauration extérieur

A titre individuel ou dans un cadre collectif : association, copro...

- Quelles activités
- Quels créneaux horaires
- Quel matériel, taille mobilier en extérieur, modularité
- Quelles modalités d'accès
- Quelle fréquence d'utilisation

Vos notes